

Editorial

La femme africaine face aux catastrophes naturelles

La dégradation de l'environnement en Afrique a entraîné l'augmentation croissante de catastrophes naturelles avec des conséquences néfastes sur la vie de beaucoup de femmes à travers les zones rurales et urbaines. Les femmes en Afrique sont des agents importants de gestion de l'environnement et des actions d'écodéveloppement. Une part importante de l'économie rurale repose sur le travail des femmes ; c'est ainsi que les efforts visant la construction des sociétés résilientes aux effets du changement climatique doivent être orientés vers les femmes.

Beaucoup d'experts affirment que le renforcement des capacités des femmes à gérer les catastrophes naturelles (érosions du sol, désertification, inondations, éruptions volcaniques, tremblement de terre, glissement de terrain, sécheresse, incendie de forêt, tempête, etc.) constitue une étape importante vers la mise en place des bases solides de gestion de l'environnement. Le développement d'une agriculture durable en Afrique passe obligatoirement par l'intégration des femmes dans les processus de planification et de prise de décisions. Dans ces conditions, il est important d'envisager une combinaison intelligente d'initiatives pour mettre en place des programmes souples, dynamiques, cohérents et réalisables au niveau local.

Bien que les femmes africaines soient des actrices incontournables du développement socioéconomique du continent, elles sont confrontées à toute une série d'obstacles qui les empêchent de jouer pleinement leur rôle dans la construction des communautés résilientes. L'adoption des mesures visant à réduire les disparités fondées sur le genre permettra d'engager l'Afrique sur la voie du développement durable.

Plusieurs études indiquent que les femmes sont plus vulnérables que les hommes aux catastrophes naturelles en raison de leur marginalisation surtout dans les zones rurales suite à certaines valeurs culturelles. L'éducation pour tous, l'inclusion des femmes dans la planification des activités de sécurité alimentaire et foncière ainsi que la promotion des énergies renouvelables sont des voies permettant la pleine participation des femmes dans la gestion de l'environnement.

Les Etats doivent mettre à la disposition des acteurs des informations disponibles sur les bonnes pratiques existantes en matière de prévention et de gestion des catastrophes naturelles. Ils doivent aussi adopter des politiques publiques plus dynamiques et décentralisées basées sur les données scientifiques probantes et qui tiennent compte de l'égalité entre les sexes. Ces politiques ne doivent pas alourdir les pénibilités des femmes en termes de charge de travail mais devraient améliorer leur efficacité en matière de gestion de l'environnement.

Pour une participation efficiente et efficace des femmes dans la prévention et la gestion des catastrophes naturelles, des recherches doivent être menées sur les effets de ces dernières sur les activités principales des femmes et plus particulièrement l'agriculture. Ceci facilitera la mise en place des solutions locales avec des moyens et acteurs locaux.

Professeur Jean de Dieu MINENGU MAYULU